Cortevaix

ET SES HAMEAUX

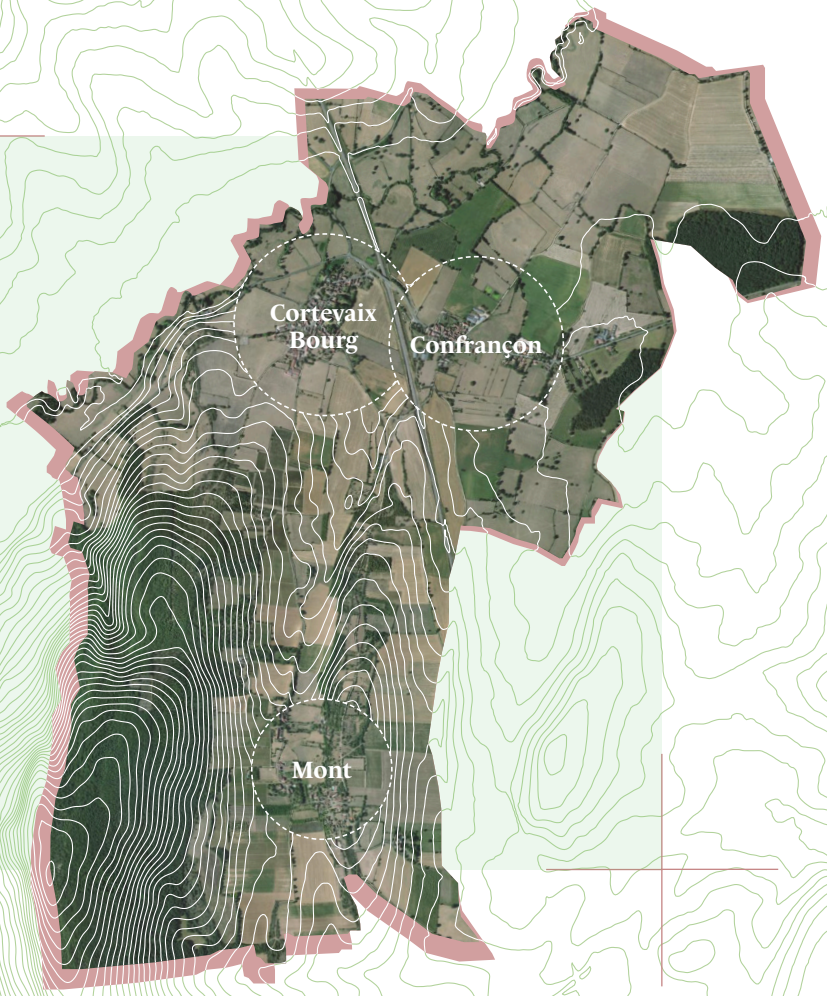

Événements 2023
PAGES 4

Sentier des pelouses calcaires des Teppes
PAGE 7

Fiscalité
Défibrillateur
PAGE 8

Travaux sur la commune
Assainissement
PAGE 9

Démographie de Cortevaix depuis 1793
PAGES 10

Les habitants
PAGE 14

LA POSTE

Agence Postale
de Cortevaix

Un grand changement a eu lieu fin novembre 2023 puisque le bureau de l'Agence Postale et celui de la secrétaire de la Mairie ont permuté.
Dorénavant les clients de l'Agence Postale doivent passer par la cour de l'ancienne école et donc l'entrée de la mairie se trouve rue de l'Agence Postale.
Il est rappelé que si nous voulons que notre Agence Postale reste en place encore longtemps, son fonctionnement est conditionné par un bon chiffre d'affaires : achat de timbres, de colissimo, d'envois en recommandé, de forfaits SIM, de cartes téléphoniques prépayées etc...

Horaires

Lundi après-midi de **13h30** à **18h30**
Mardi matin de **8h15** à **12h15**
Mercredi matin de **8h** à **12h30**
Vendredi après-midi **13h30** à **18h**

Adresse & contact

8, route de Mont,
71460 Cortevaix

Téléphone : **03 85 50 13 89**

Mairie
de Cortevaix

Horaires

Mardi matin de **8h15** à **12h15**
Mardi après-midi **13h** à **16h**

Jeudi matin de **10h** à **13h**
Jeudi après-midi **13h45** à **17h45**

Samedi matin permanence des élus de 11h à 12h

Adresse & contacts

2, rue de l'Agence Postale,
71460 Cortevaix

Téléphone : **03 85 50 13 89**
Mail : **mairie@cortevaix.fr**

Recensement
2024

Comme tous les 5 ans, un recensement aura lieu dans notre commune du 18 janvier au 17 février prochain.

Ne vous étonnez donc pas de voir parcourir Madame Jocelyne MATHE, cortévesienne, dans nos hameaux et au bourg, dans l'ensemble de nos rues pour déposer des bulletins qui vous seront remis en mains propres et que vous devrez remplir soit par internet soit de façon manuscrite.

Je vous demande de lui faire bon accueil et de faciliter son travail de recenseuse.

MISE EN PAGE: ALEXANDRE CATZAC

Parole
du Maire

Mes chers concitoyens,
Pour des raisons pratiques, nous avons modifié cette année la date de parution du bulletin municipal. Nous espèrons que vous avez passé de bonnes fêtes de Noël et un excellent réveillon du 1er Janvier.
2024 démarre déjà très rapidement. Les travaux de réfection du bord de toiture du « local foyer » et le pignon nord de l'ancienne école de Mont seront repris cette année.
Les brèches dans les murs du parc de l'ancienne Cure seront remontées et l'ensemble du mur ramené à une hauteur de 1,20 m fin 2024.
À cette même période, il est prévu en liaison avec le Syndicat d'Électricité de Saône et Loire l'enfouissement des lignes rue de l'Église, des provisions financières ayant été constituées depuis deux ans pour ce gros chantier.
Suite à la réunion publique de décembre dernier concernant la loi d'accélération de la transition énergétique, nous avons remis un plan des zones susceptibles d'accueillir du voltaïque (panneaux photovoltaïques et agrivoltaïsme) aux services de la Préfecture en charge de ce dossier national.
À ce sujet, il est dommage que cette réunion ait attiré peu de monde car la population présente a été consultée et les zones définies anticipent ce qui pourrait être implanté pour l'avenir de la commune.
Nous sommes en train de rechercher des bureaux d'étude pour faire un audit énergétique du bâtiment de la Mairie et ainsi voir dans quelle mesure nous pourrions envisager de lancer des travaux d'isolation.
De nombreux chantiers restent encore à réaliser comme celui de la réfection de la toiture de l'église par exemple, la mise en place d' un chauffage pour le bâtiment de la mairie et de la salle communale etc. Les projets ne manquent pas mais il faut bien étudier ce que nous voulons faire selon nos moyens financiers.
Nous nous efforcerons de les proposer et de les faire avancer au mieux des intérêts de la commune et de ses habitants.
À toutes et à tous, l'équipe municipale, l'ensemble du Conseil et moi-même vous souhaitons une excellente année 2024 à vous et vos familles.

Aymar de Camas

Le Conseil Municipal

Aymar de Camas – **Maire**
Claude Ranque – **Premier Adjoint**
Evelyne Heitzmann Buis – **Deuxième Adjointe**
Ghislaine Allex – **Troisième Adjoint**
Laetitia Fernandez
Joffrey Galland
Dominique Lanza
Ludovic Legua-Hardel
Noé Mercier
Marcel Montel

Bulletin Municipal

Numéro 5 — Janvier 2024

FOND DE CARTE + FOND DE CARTE COUVERTURE : IGN + DONNÉES OPEN SOURCE DE L'IGN

2023 Événements en images

Le Poids des Mots

Inauguration de la boite à livres place de Confrançon par l'association Patrimoine

Jeux des aînés le 1er mercredi après-midi de chaque mois

Noël des enfants du Comité des Fêtes

Repas des aînés

Repas des voisins à Confrançon...

...au Bourg

...à Mont

2023 Événements en images

Vide grenier par le C.d.F.

Pâques, chasse au œufs / C.d.F.

Halloween / C.d.F.

Décoration de Noël de la place de Confrançon

Inauguration

Sentier des pelouses calcaires des Teppes

L'inauguration du sentier des Teppes s'est déroulée le 1er juillet 2023 en présence des représentants des organismes ayant contribué financièrement au projet : Jean-Luc Delpeuch président de l'intercommunalité, Bertrand Veau représentant de la Région, Babette Lemonon conseillère départementale, Elisabeth Gilbert et Jean Guillaume pour la Fondation Patrimoine, Thibault Chastagnier et Christophe Loreau administrateurs de la caisse locale du Crédit Agricole Centre-Est. À cette occasion, l'association patrimoine et le maire de Cortevaix ont remercié ces représentants ainsi que tous les généreux donateurs qui ont contribué au projet. Cette cérémonie s'est conclue par un verre de l'amitié.

Les candidats à la randonnée de l'après-midi ont sorti leur repas du sac dans la salle communale en raison du temps mitigé. Le crachin du matin n'a pas découragé les volontaires pour la visite guidée et commentée par Alain Desbrosse, écologue et concepteur du circuit. Ses explications fort intéressantes et détaillées sur la flore des pelouses calcaires et de celle du bois ont permis d'apprécier ce beau parcours de plus de six kilomètres.

FOND DE CARTE : OPENSTREETMAP

Fiscalité locale

Les valeurs locatives cadastrales servent de base de calcul à l'impôt foncier, à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, à la cotisation foncière des entreprises et à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Elles sont revalorisées par l'État selon un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'inflation, il s'agit d'une hausse « mécanique ».

Cette année, l'augmentation forfaitaire retenue a été de 7,1%. Cette forte augmentation concerne l'ensemble des communes et peut s'accompagner d'une seconde hausse, décidée par les communes et les intercommunalités.

Pour information, les finances communales sont essentiellement les dotations versées par l'État, dont on ne maîtrise pas les montants, et les recettes fiscales sur lesquelles la commune peut agir.

Depuis 2017, les taux d'imposition des impôts locaux de notre commune n'ont pas subi d'augmentation. Ainsi, avant le vote du budget 2023, et afin de maintenir les finances de la commune, le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'une augmentation des taux d'imposition de 4,3%. Pour 2023, pas de hausse des taux d'imposition du côté de l'intercommunalité du Clunisois.

exemple

À titre d'exemple pour une habitation d'une valeur locative de 2500 € au 31 décembre 2022, l'augmentation de l'impôt s'élève à 84€ soit une augmentation globale de 11,88% essentiellement due à la hausse de la valeur locative.

	Taux commune	Augmentation valeur locative	Valeur locative	Impôt dû
Année 2022 - Taux foncier bâti	28,30%	0,00%	2 500€	707€
Année 2023 - Taux foncier bâti	29,56%	7,10%	2 677€	791€

Augmentation 84 € soit 11,88%

Info

Défibrillateur

Un défibrillateur a été mis en place sous l'auvent de l'ancienne école. Il est portatif et donc peut être déplacé. Chacun peut s'en servir en cas de crise cardiaque d'une personne. Il vient en prolongement du massage cardiaque que toute personne doit être en mesure de prodiguer. L'appareil donne verbalement, à partir d' un message enregistré, les consignes pour s'en servir.

En tout état de cause, il est impératif de téléphoner au 112.

Travaux sur la commune en 2023

Quelques chantiers ont pu être réalisés en 2023 : celui de la voirie en particulier qui a vu la réfection de la rue des Tilleuls et la mise en place de dos d'ânes dans Mont, la limitation à 30 km/h dans sa traversée, la création d'une bordure en limite de salle communale pour canaliser les eaux pluviales, le changement d'un tuyau affaissé d'évacuation des eaux pluviales dans le Bourg route de Mont, et la réfection de la chaussée en bas de la rue du Pressoir suite à un effondrement de la route.

La mise en place de cuves récupératrices d'eaux pluviales provenant des toits de la MAM et de la grange a été effectuée. Cette eau permettra d'alimenter pour partie en période de sécheresse le futur parc. De plus, une rampe pour descendre dans le jardin a été créée.

Certains travaux n'ont pu être réalisés en 2023 bien que les devis aient été signés et sont donc repoussés en 2024. En effet, le plan de charge des entreprises est rempli pour des mois et surtout elles ne trouvent pas à recruter de la main d'oeuvre.

Info

Assainissement

À compter du 1er janvier 2024, la commune a perdu sa compétence assainissement au profit de la Communauté de communes du Clunisois.
Pour toute demande de renseignements, contacter :

Téléphone 03 85 20 00 11 Site internet enclunisois.fr

Histoire

230 ans de démographie à Cortevaix, de 1793 à nos jours

En interprétant les tableaux de recensement depuis la Révolution jusqu'à 2020, on constate que la commune a perdu 456 habitants, cumulant des hausses et des baisses. Mais entre son niveau le plus haut de 1841 (935 habitants) et son niveau le plus bas en 1990 (202 habitants), on constate une perte de 733 habitants. Pour les multiples raisons expliquées plus loin, cette chute de 78,4% s'est révélée un véritable désastre démographique pour notre commune, à l'image des campagnes françaises qui on subit le même sort.

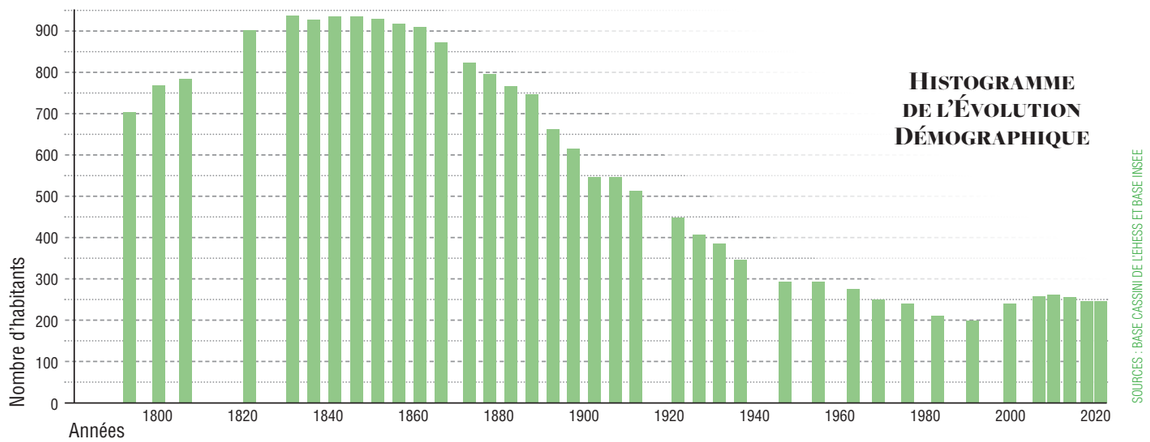

On peut découper l'évolution en sept phases depuis 230 ans

1 1793 › 1841 ..... 707h › 941h
GAIN DE 234 HABITANTS EN 48 ANS

Malgré une importante épidémie de choléra en 1832, la population a augmenté sensiblement de près de 4,9 personnes par an en moyenne sur près d'un demi-siècle soit +33%.

2 1841 › 1861 ..... 941h › 909h
PERTE DE 32 HABITANTS EN 20 ANS

Une nouvelle épidémie de choléra a sévi en 1856, la commune est sur un plateau stable avec une tendance à la baisse de 1,6 personne par an sur 20 ans soit -3%.

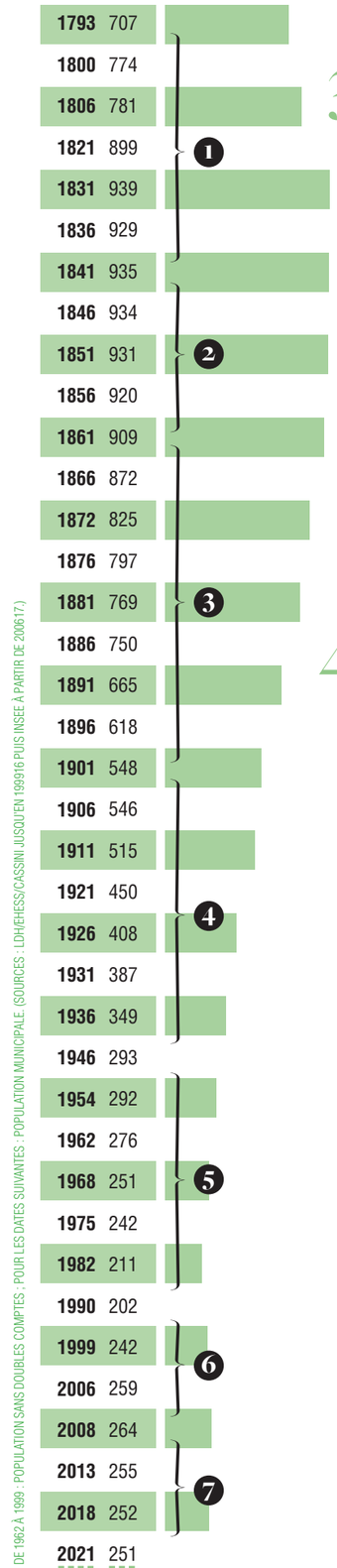

7 PHASES DÉMOGRAPHIQUES DE 1793 À 2021
Nombre d'habitants
Années

3 1861 › 1901 .... 909h › 548h
PERTE DE 361 HABITANTS EN 40 ANS.

À partir de cette période, la commune entame une décrue démographique inexorable. Lors de cette phase, trois phénomènes se conjuguent, tout d'abord la guerre franco-prussienne de 1870 : 4 morts au combat, la crise du phylloxera, puis la révolution industrielle qui envoie de nombreux ouvriers agricoles et les jeunes vers les casernes et les chantiers de chemin de fer, la sidérurgie lorraine et du Creusot, vers l'industrie lyonnaise.
La commune perd en moyenne 9 habitants par an sur 40 ans soit -40%, jusqu'à 17 habitants par an entre 1886 et 1891.

4 1901 › 1946 ... 548h › 293h
PERTE DE 255 HABITANTS EN 45 ANS.

La première moitié du XXe siècle s'avère catastrophique, cumulant deux guerres mondiales. La commune perdra lors des deux guerres 27 jeunes hommes morts tombés au champ d'honneur, provoquant un grave déficit de naissances à venir. La commune est privée de sa jeunesse masculine, partie dans les centres industriels ou morte au combat. Les filles iront également chercher du travail et faire leur vie dans les bourgs commerçants comme Saint-Gengoux-le-National, Cormatin et Cluny voire Mâcon. Le textile, la confection et la bonneterie employaient de nombreuses femmes et jeunes filles. La population commence à vieillir, faute de naissances suffisantes, la pyramide des âges s'inverse avec une perte approchant 5,7 personnes par an sur 45 ans soit -47%.

5 1946 › 1990 ... 293h › 202h
PERTE DE 91 HABITANTS EN 44 ANS.

Concernant la productivité des exploitations, la perte considérable de main d'œuvre d'antan a été largement compensée par la mécanisation de l'agriculture. Le nombre d'exploitations s'est contracté et leur surface s'est considérablement agrandie. C'est la révolution agricole d'après-guerre.

Chalon-sur-Saône, Mâcon et Lyon ont continué à attirer des jeunes, laissant les personnes âgées. Le baby-boom d'après guerre n'a pas contribué à la relance de la commune car, en dehors de la construction artisanale et de l'agriculture, il n'y avait ni débouché industriel ni marchand sur place.
Par contre, l'usine de Massilly et plus tard Oxxo à Cluny ont stabilisé le salariat de ces communes, en permettant aux jeunes de rester dans leur commune d'origine. C'est toujours le cas. En 44 ans, la commune a perdu 2,1 personne par an soit -31%.

6 1990 › 2008 .. 202h › 264h
GAIN DE 62 HABITANTS EN 18 ANS.

À l'approche de l'an 2000, s'est produite une vague inespérée de retours au pays, les néo-ruraux. Des jeunes travaillant à Mâcon, Chalon-sur-Saône etc. se sont installés mais aussi des retraités et des étrangers à la commune.
Fait nouveau, il y a eu des constructions nouvelles à Confrançon. En 18 ans, Cortevaix a regagné 3.4 habitants par an soit +31%.

7 2008 › 2020 ... 264h › 251h
PERTE DE 13 HABITANTS EN 13 ANS.

Malgré des installations récentes, du fait d'une pyramide des âges défavorable, de nombreux anciens nous ont quittés ces dernières années, ce qui a stabilisé la population à 250 habitants depuis une douzaine d'années. Sur cette période la perte est de 1,1 habitant par an soit -5%.

Histoire

Analyse sociale de la commune de Cortevaix en 1841

Pour comprendre l'évolution démographique de nos villages, une analyse détaillée s'impose à partir de l'exploitation des recensements individuels disponibles aux Archives départementales de Mâcon.

Étant donné le volume des informations à traiter, ces chiffres seront communiqués village par village lors de prochains bulletins municipaux. La première analyse concerne le Bourg de Cortevaix et son habitat isolé : Le Chambon et Crouzot.

1er volet :

Le Bourg de Cortevaix, Crouzot et le Chambon.

En 1841, Le Bourg de Cortevaix comptait 476 habitants, 11 au Chambon, et 9 à Crouzot. L'ensemble totalisait 496 habitants. En incorporant les villages de Confrançon : 143 habitants et Mont : 296 habitants, la commune de Cortevaix atteignait 935 habitants en 1841 contre 202 en 1990 et 251 en 2020.

en chiffres

Comparatif entre Cortevaix et les communes les plus importantes du secteur :

		Maximum		Minimum				
Commune	**1841**	**Nbre d'hab.**	**Année**	**Nbre d'hab.**	**Année**	**2020**	**écart**	
	(a)	(b)		(c)		(d)	(d-b)	
Cluny	4185	4989	1872	3711	1962	4931	-58	-1%
St-Gengoux-le-Nat	1760	1955	1881	1013	1990	1053	-902	-51%
Salornay	1078	1217	1831	663	1990	873	-344	-32%
Cortevaix	**935**	**935**	**1841**	**202**	**1992**	**251**	**-684**	**-73%**
Cormatin*	773	1033	1856	452	1999	567	-466	-60%
Massily	522	534	1831	282	1946	314	-220	-42%
Bonnay	502	755	1872	249	1999	312	-443	-88%

* Distortion 1841 INSEE ?

Le tableau ci-dessus montre que Cortevaix était une commune plus peuplée que Cormatin, Massilly et Bonnay en 1841, alors qu'aujourd'hui, elle se situe en dernière position du tableau. Toutes ont perdu des habitants par rapport à leur maximum du 19e siècle. Par contre, à l'exception de Massilly, elles en regagnent depuis 30 ans.

À première vue, les communes disposant d'un tissu commerçant et artisan à ce jour se sont un peu moins dépeuplées que les autres. Il s'agit de Cluny, Saint-Gengoux, Salornay et Cormatin. Les autres n'ayant plus d'activités marchandes comme Cortevaix et Bonnay, se distinguent par une chute démographique considérable de respectivement -73% et -88% par rapport à leur maximum. On peut noter que toutes ont un regain de population depuis les années 1990 principalement. Il est à noter que Cluny a gagné 1220 habitants depuis son minimum de 1962.

Les causes de la décroissance de Cortevaix seront commentées dans l'analyse de Mont lors d'un prochain article, car ce village est le plus représentatif des causes de la perte de population de la commune.

En 1841, le Bourg de Cortevaix peuplé de près de 500 habitants comptait 134 foyers soit près d'une trentaine de plus qu'aujourd'hui.

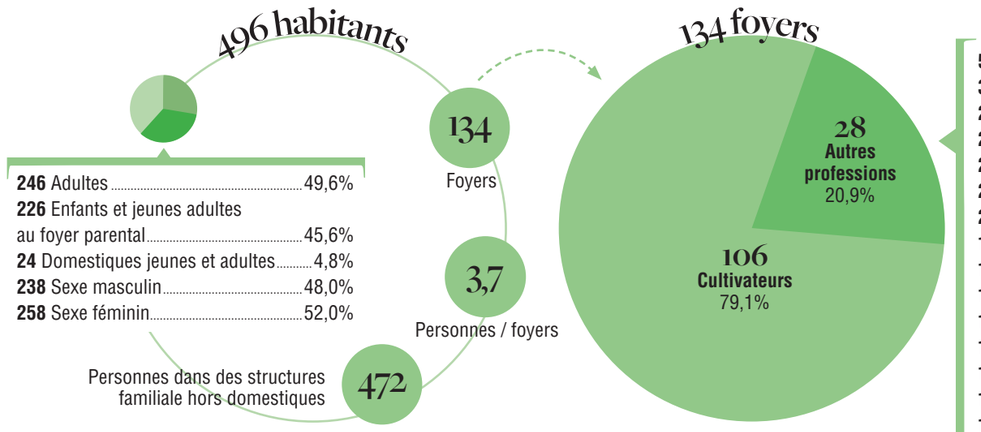

5 Maçons 3,7%
3 Propriétaires (terriens) 2,2%
2 Aubergistes 1,5%
2 Cantonniers 1,5%
2 Maréchaux (ferrants) 1,5%
2 Merciers 1,5%
2 Meuniers 1,5%
1 Cloutier 0,7%
1 Cordonnier 0,7%
1 Desservant (curé) 0,7%
1 Garde forestier 0,7%
1 Garde champêtre 0,7%
1 Instituteur 0,7%
1 Mendiant 0,7%
1 Menuisier 0,7%
1 Scieur de long 0,7%
1 Tonnelier 0,7%

Profession : Sur les 134 foyers présents, 106 avaient le statut d'agriculteurs soit 79,1% et 28 avaient celui d'artisan, commerçant ou autre soit : 20,9%.

À la différence de Confrançon et de Mont qui étaient strictement affectés à l'agriculture, le Bourg était doté d'artisans : cinq maçons, deux maréchaux-ferrants, deux meuniers, un cloutier, un cordonnier, un menuisier, un scieur de long et un tonnelier. Il y avait aussi des commerçants : deux aubergistes et deux merciers. Il n'y avait pas de commerce d'alimentation. A cette époque, les produits laitiers, volailles et légumes étaient vendus en circuit ultra-court chez les voisins cultivateurs. Le jardinage était pratiqué par toutes les familles. Chacun avait quelques poules pour les œufs et des lapins. La pêche dans la Guye et la chasse du petit gibier était aussi une source de protéines. Le braconnage était relativement toléré et le gibier était abondant. La farine provenait du moulin de Crouzot. Le pain, aliment de base essentiel, était cuit dans les fours privés du village. Pour les autres produits comme les épices : sucre, sel, le café et autres denrées, les habitants se les procuraient dans les bourgs commerçants limitrophes ou chez l'épicier ambulant en calèche à cheval.

Dans le recensement on trouve des employés municipaux : deux cantonniers, un garde forestier, un garde champêtre et un instituteur. Enfin, un « desservant » apparaît sur les listes, il s'agissait du curé de la commune. Un mendiant a été recensé également.

Structure familiale : Le nombre moyen de personnes au foyer était de 3,7 personnes. Il y avait 246 adultes chefs et cheffes de famille dont 31 veuves et veufs. Aux 226 enfants vivant au foyer parental il fallait ajouter 24 domestiques vivant dans cette sphère familiale. La cellule la plus importante comptait 9 personnes, sans aïeuls ni domestiques. On retrouve ces caractéristiques dans les villages de Confrançon et Mont.

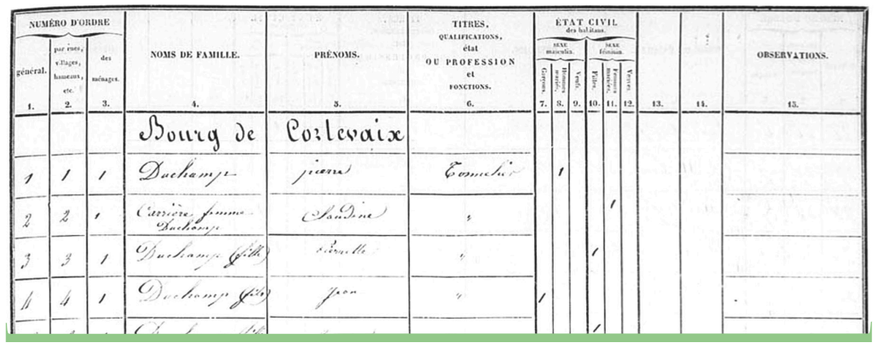

Fin du premier volet
Prochain article : Mont

Dossier par Jean-François Spaeth

Habitants Cortevaisiens

Notre doyenne

Bon anniversaire à notre doyenne
Madame Josette Lawnicziak
née en 1929 à Montceau-les-Mines

Nouveaux arrivants

Cortevaix accueille 13 nouveaux arrivants en 2023, bienvenue à :

Au bourg :
Mme Marjorie VALETOUX
M. Jean-Luc ANDRIVON
M. Thierry SERCY
M. Bruno SECEMBER
et Mme Pascaline EYMERIAT
Mme Anne-Marie GUERIN
M. Axel BREDILLET
et Mme Lucie PIERRAT

À Mont :
M. Alexandre CAYZAC
et Mme Andréa AUBERT
M. Emmanuel
et Mme Béatriz WORBE
Mme Heather WAY

Nos joies, nos peines...

Naissances

Maëyline Montillot
née le 11 avril 2023 au foyer
de Ludovic Montillot
et Emeline Lartaud

Décès

M. Henri CHARLES le 25 juillet 2023

Mme Jeanne BLANC le 24 novembre 2023

M. Guy KRIVOPISSKO le 7 décembre 2023

M. Karl-Ernst GEITH le 7 décembre 2023

Employé communal M. AMEVO

Nous avons engagé un nouvel agent technique communal suite au non-renouvellement du contrat de son prédécesseur.

Employée communal Mme. CHAMPIGNY

Madame Champigny est embauchée deux heures par semaine pour l'entretien des locaux.

cortevaix.fr

Suivi l'actualité et les événements de la vie municipale et de votre commune sur le site internet officiel de la mairie.

www.cortevaix.fr

Vous pouvez inscrire gratuitement votre adresse e-mail pour recevoir les nouvelles actualités dès qu'elle sont publiées, rendez-vous sur la page Contact.

www.cortevaix.fr/contact

Sirtom Le tri sélectif

Compostage obligatoire

À compter du 1er janvier 2024, il est obligatoire pour les particuliers de trier leurs bio-déchets à la source par l'utilisation de composteurs.

J'ADOPTE UN COMPOSTEUR !

LE SIRTOM DE LA VALLÉE DE GROSNE VOUS PROPOSE D'ACQUÉRIR UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL À TARIF PRÉFÉRENTIEL

Plus de 30 % des déchets présents dans nos poubelles se compostent :
Epluchures, restes de repas, marc de café, fleurs fanées ...

400 LITRES

10 € PAR CHÈQUE

Les conditions à remplir :

- → Vente réservée aux habitants du territoire.
- → Possibilité de remplacer un bac ancien (+ 7ans).
- → Limité à 1 composteur par foyer.

Le SIRTOM vous accompagne dans votre projet

En kit avec notice de montage + **Bioseau à couvercle** + **Guide sur le compostage**

SIRTOM Vallée de la Grosne

Informations et réservation:

- Au 03.85.59.26.98 ou par courriel à :
- animcompost@sirtomgrosne.fr
- compostage@sirtomgrosne.fr
- Via le site internet: www.sirtomgrosne.fr

*Si vous n'avez pas la possibilité de composter chez vous nous pouvons également vous accompagner sur un projet de compostage partagé

Territoire engagé Transition écologique

Soutenu par

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
ADEME Agence de la transition écologique
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
France Relance
Financé par l'Union européenne NextGenerationEU